

la
cgt

ACTION CGT 34

Le journal des salariés de l'Hérault



Agde Bédarieux Béziers Lodève
Ganges Montpellier Lunel Sète

13/10/2023

POUR

1. augmenter les salaires et le point d'indice
2. revaloriser les retraites, les minima sociaux et les bourses d'études
3. l'égalité entre les femmes et les hommes
4. un meilleur partage des richesses
5. conditionner les aides publiques données aux entreprises
6. réinvestir dans les services publics dans tous les territoires
7. une assurance chômage plus protectrice
8. une transition écologique socialement juste

CONTRE

9. la réforme des retraites 2023
10. l'austérité en France comme en Europe

VENDREDI 13 OCTOBRE 2023
CONTRE L'AUSTÉRITÉ, POUR LES SALAIRES

JUSTICE SOCIALE



RELÈVER LE DÉFI

Chères et chers camarades,

Vendredi 13 octobre, l'intersyndicale appelle à se mobiliser partout en Europe contre l'austérité, pour l'augmentation des salaires et des pensions, pour l'égalité femmes-hommes.

Face à l'absence de négociations sur les salaires tant de la part du patronat que du gouvernement, la lutte, la grève et la manifestation sont à l'ordre du jour pour élever le rapport de force partout en France, partout en Europe. Le 13 octobre, construisons un fort et puissant mouvement revendicatif !

Nous appelons nos syndicats à tenir des assemblées générales de rentrée avec nos adhérent·es puis avec les salarié·es, à rechercher des appels intersyndicaux, à rechercher l'unité syndicale et prolonger l'appel national par des cahiers revendicatifs locaux.

Le pouvoir a démontré sa volonté d'en découdre avec ses opposant·es. En convoquant Sébastien Menesplier au tribunal, le pouvoir encourage le patronat à durcir la répression vis-à-vis de nos militant·es, dans chaque entreprise. La réponse de la CGT se doit d'être à la hauteur.

Bien sûr, il faut être solidaires des camarades et être présents lors des appels à la mobilisation. Mais lutter contre la répression syndicale s'inscrit dans un processus sur le long terme. Gagner de nouvelles conquêtes sociales, gagner sur nos libertés syndicales et les libertés fondamentales, gagner la création de nouveaux syndicats, gagner en forces organisées, gagner chaque scrutin électoral, dans chaque entreprise sont de véritables garanties pour faire reculer la répression contre les syndicalistes et la régression sociale.

Le fait syndical n'attend pas les décisions éventuelles des tribunaux pour légitimer son action. Le fait syndical tire sa légitimité de

l'adhésion du monde du travail à ses revendications et modes d'actions. Le syndicalisme tire sa force des solidarités que nous sommes capables de créer, de l'action collective victorieuse en lieu et place du chacun pour soi sans lendemain.

Les pouvoirs politique et économique encouragent et souhaitent l'institutionnalisation du syndicalisme. Certains rêvent d'un syndicalisme d'élu·es et de gentil·les représentant·es désarmé·es, coupé·es de leurs collègues, quand nous visons à l'organisation des travailleuses et des travailleurs, quand nous souhaitons élever les niveaux de conscience et leur permettre de décider elles et eux-mêmes de leurs actions et s'ils le décident de pouvoir agir directement sur la production (de biens ou de service).

Le long mouvement sur les retraites a mis en évidence la nécessité de construire des syndicats forts en capacité de mobiliser dans la manifestation, mais aussi d'imposer par la grève la satisfaction des revendications. Le syndicalisme et, en particulier, la démarche syndicale portée par la CGT sortent renforcés par cette séquence où le pouvoir politique s'est enfoncé dans l'autoritarisme le plus dur, plongeant le pays dans une grave crise politique et institutionnelle. Cette crise est loin de s'être refermée. Sur ce terrain aussi, le syndicalisme porte des propositions et relève le défi.

Nous sommes confiants de notre capacité à mener avec nos militant·es l'ensemble des luttes et mobilisations à venir pour un monde de justice sociale et de paix !

Salutations fraternelles.

Serge Ragazzacci
Secrétaire général

Dans ce siècle de concurrence sans limite et de surproduction, il y a aussi concurrence entre les armées et surproduction militaire : l'industrie elle-même étant un combat, la guerre devient la première, la plus excitée, la plus fiévreuse des industries.

Jean Jaurès



Au sommaire

- Page 3 : Vie fédérale
- Page 4 : Grève et manifestations le 13 octobre
- Page 6 : RENCONTRE MACRON / BINET
Compte-rendu
- Page 10 : Forum handicap CGT Agefiph
- Page 11 : Mémoire | Le camp de Rivesaltes
- Page 15 : IHS | L'état contre les syndicalistes



QUALITÉ DE LA VIE SYNDICALE

Le mouvement contre la réforme des retraites, l'élan qu'a donné le 53ème congrès confédéral et l'arrivée de Sophie Binet à la tête de la CGT, nous permettent de renouer avec une dynamique de syndicalisation importante en ce début d'année.

Plus de cent syndicats voient leurs rangs grossir. Beaucoup d'adhésions nous arrivent d'entreprises, TPE/ PME, où nous ne sommes pas implantés. Nous ne disposons pas toujours des syndicats adaptés aux demandes d'adhésions. C'est pourquoi nous avons créé un syndicat inter-entreprises. Il est important d'adapter nos structurations syndicales pour pérenniser les adhésions et répondre à l'éclatement du salariat organisé par le patronat.

Les adhésions doivent être traitées en priorité pour favoriser un élan pour de nouvelles implantations dans le cadre du nouveau cycle électoral qui est commencé et va monter en charge fin d'année 2023 et toute l'année 2024.

Des syndicats qui se renforcent, c'est aussi plus de camarades pour mettre en place les parrainages d'entreprises à proximité des nôtres pour voir se renforcer encore plus la CGT. Aller distribuer un tract dans l'entreprise voisine ça peut paraître anodin, mais ça peut permettre d'y implanter la CGT. Être forts partout pour peser dans le rapport de force et consolider la confiance gagnée tout au long de ces six mois consacrés à lutter pour la retraite à 60 ans.

Le dernier congrès de notre Union Départementale s'est fixé des objectifs avec l'ambition de gagner 10% de taux de syndicalisation là où nous sommes organisés et 1% de taux de syndicalisation chez les retraité-e-s. C'est un élément qui permettra de renforcer notre audience électorale en nous adressant à toutes les catégories et en portant une attention particulière à la jeunesse pour être la CGT de tout-es les salarié-es.

La vie syndicale doit être menée au plus proche. Chaque nouvel adhérent doit avoir été contacté, avoir reçu son carnet du syndiqué, avoir été invité à participer à une AG syndicales.

L'arrivée massive d'adhésions nous oblige à mettre en place un dispositif particulier, c'est pourquoi nous proposons à chaque syndicat qu'aucun nouvel-le adhérent-e n'ai pas suivi la formation « Découvrir la CGT » avant la fin de l'année. Pour suivre cette formation rapprochez-vous de vos Unions Locales où syndicats.

Sur le règlement des cotisations, les syndicats font des versements beaucoup plus réguliers mais nous ne sommes toujours pas en mesure de connaître le nombre de FNI sur le département à la fin du premier semestre de l'année, c'est un handicap pour avoir une bonne connaissance de la réalité de notre implantation et pouvoir mettre en place des dispositifs pour aider un syndicat s'il indiquait être en difficulté.



Afin de traiter l'ensemble des sujets liés à la Vie Syndicale, une réunion départementale à destination des secrétaires de syndicat, secrétaires à la QVS, secrétaires à la formation et secrétaires à la politique financière a été organisée le 21 septembre dernier, nous consacrerons le prochain numéro du journal pour donner le compte rendu de cette journée.

Sébastien Boudesocque
Secrétaire QVS UD34



EN FRANCE ET EN EUROPE

LE 13 OCTOBRE

mobilisé·es contre l'austérité, pour les salaires et l'égalité femmes-hommes

Les organisations syndicales appellent toutes et tous à rejoindre les manifestations du 13 octobre. Au cours des derniers mois, les travailleuses et les travailleurs sont descendus dans la rue partout en Europe. En France, l'intersyndicale a conduit un mouvement social historique pour s'opposer à la réforme des retraites qu'elle continue de dénoncer. La journée du 13 octobre représente une première mobilisation dans un cadre syndical européen. La manifestation à Paris accueillera des délégations de nombreux pays.

quelques jours de la Conférence sociale, les organisations syndicales et de jeunesse sont unanimes sur la nécessaire égalité femmes-hommes, sur l'augmentation des salaires, du SMIC, des pensions, des minima sociaux et bourses d'études, mais aussi sur la conditionnalité des aides publiques aux entreprises. L'intersyndicale rappelle que les exonérations et allègements de cotisations sociales accordés aux employeurs fragilisent notre système collectif de protection sociale.

De même, les organisations syndicales qui participent aux négociations sur les retraites complémentaires Agirc Arrco et l'Assurance chômage y porteront leurs revendications et y pèseront de tout leur poids pour améliorer les droits des retraité·es et des chômeuses et chômeurs.

Les politiques d'austérité sapent aussi les services publics, particulièrement l'Hôpital ou l'Education nationale. L'intersyndicale l'affirme, ce ne sont pas des dépenses mais des investissements pour notre société et la population. Les services publics sont une richesse pour toutes et tous.

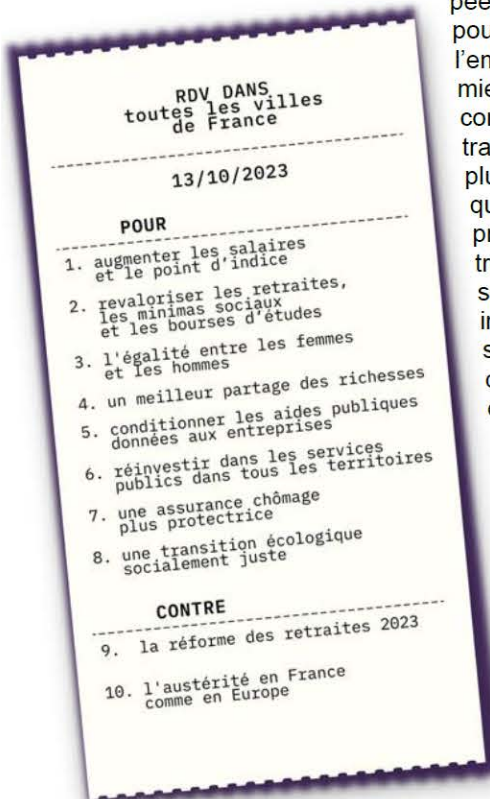
Les organisations syndicales rappellent leur attachement aux valeurs républicaines, aux libertés démocratiques, individuelles et collectives en particulier le droit de grève et de manifester.

L'intersyndicale réaffirme son refus de toute régression sociale et appelle, le 13 octobre, à se mobiliser par des rassemblements, des manifestations, des actions, y compris par la grève et des débrayages, pour plus de justice sociale.

Pour plus de justice sociale, toutes et tous mobilisé·es le 13 octobre !

Le mouvement syndical européen est appelé à se mobiliser pour plus de solidarité, pour, l'emploi et pour une économie qui donne des résultats concrets aux travailleuses et travailleurs, pour des salaires plus élevés et des emplois de qualité, pour une plus grande protection sociale, pour une transition environnementale socialement juste, pour des investissements pour des services publics de qualité qui garantissent les droits des citoyennes et citoyens. Les organisations syndicales françaises s'opposent à toute décision européenne qui conduit à des politiques d'austérité.

En France, de nombreuses négociations sont en cours, il faut donc se mobiliser pour qu'elles aboutissent à une amélioration des droits des travailleuses et travailleurs. A



En France comme dans toute l'Europe,

nous sommes des millions à pouvoir mettre la pression au patronat, aux gouvernements et aux parlements. Ils cherchent à imposer des politiques dites « d'austérité » en abimant les services et les biens publics - mais aussi nos industries - au profit de cette finance qui capte les richesses créées par le travail. Fort-es de la mobilisation historique pour les retraites, nous sommes déterminé-es, uni-es dans une intersyndicale à l'offensive pour gagner des droits en faveur du monde du travail.

D'autres choix sont possibles !

Chaque année, 200 milliards d'euros d'aides publiques fiscales ou sociales sont données aux entreprises sans aucun contrôle ni contrepartie. Les budgets des services publics et de la sécurité sociale seront bientôt discutés au Parlement. C'est le moment de faire entendre la voix des travailleurs et des travailleuses : nous voulons vivre dignement de notre travail, travailler moins et mieux, avec des budgets au service de l'intérêt général et non des intérêts particuliers.

En grève, en manifestation intersyndicale

6 RAISONS DE SE MOBILISER

LE 13 OCTOBRE 2023

Pour nos salaires

Alimentation, loyer, énergie, transports : tout augmente sauf les salaires. Pendant ce temps, les grandes entreprises continuent de multiplier leurs profits sans rien lâcher en contrepartie. Grâce à nos mobilisations, c'est l'augmentation générale des salaires qui est aujourd'hui le mot d'ordre commun : du salaire net pour vivre au jour le jour et du salaire brut (maladie, maternité, chômage, retraite...) pour nos protéger tout au long de nos vies.

La CGT est mobilisée pour l'indexation des salaires sur les prix pour que les fiches de paye ne soient plus amputées par l'inflation et l'ouverture de négociations dans l'ensembles des entreprises, des branches et dans la fonction publique.

Pour l'égalité

Malgré l'affichage « grande cause nationale », les femmes sont toujours payées un quart de moins que les hommes, en moyenne.

La CGT est mobilisée pour l'égalité salariale et professionnelle : revalorisation des métiers à prédominance féminine ; refonte et transparence pour l'Index ; pénalisation des employeurs qui discriminent.

Pour nos services publics

Hôpitaux, petite enfance, aide à l'autonomie, travail social, écoles, enseignement supérieur, recherche... nos services publics sont à l'agonie.

La CGT est mobilisée pour des investissements massifs dans les services publics de proximité et de qualité qui privilégient l'accueil physique des usager-es.

Pour l'environnement

Les conséquences du dérèglement climatiques sont dramatiques. Il est urgent d'agir pour une transition écologique socialement juste et une réelle planification, construite avec les travailleuses et travailleurs, afin d'anticiper les besoins en formation et qualification ainsi que la création ou recréation de filières entières.

La CGT est mobilisée pour conditionner les aides publiques à des critères sociaux et environnementaux élaborés avec les salarié-es et leurs représentant-es.

Pour nos retraites

La réforme des retraites qui s'applique depuis le 1^{er} septembre est toujours aussi injuste, brutale, injustifiée et impopulaire. Le combat se poursuit en mettant la pression dans les négociations en cours pour l'Agirc-Arrco (retraites complémentaires) et celles qui doivent s'ouvrir dans les branches au sujet des départs anticipés.

La CGT est mobilisée pour la retraite à 60 ans et avant en cas de pénibilité, ainsi que la prise en compte des années d'études dans le calcul de la retraite.

Pour nos droits

De nombreuses luttes font irruption dans le paysage médiatique. Elles ne sont que la pointe de l'iceberg. Partout où les salarié-es s'organisent dans un syndicat, le rapport de force se renverse et des avancées concrètes et quotidiennes deviennent possibles (voir cgt.fr/luttes-gagnantes).

La CGT est mobilisée pour rassembler les salarié-es, écouter et porter les revendications, les représenter dans les instances et dans les mobilisations et gagner des avancées réelles et durables dans l'intérêt du monde du travail.





VENDREDI 13 OCTOBRE

MOBILISÉS DANS L'HÉRAULT, EN FRANCE ET EN EUROPE

Manifestations le vendredi 13 octobre 2023

- AGDE 10H30 MOULIN DES EVEQUES
- BEDARIEUX 10H30 MAISON DES SYNDICATS
- BEZIERS 10H30 BOURSE DU TRAVAIL
- LODEVE 11H SOUS PREFECTURE
- GANGES 11H30 PLACE DE LA MAIRIE
- MONTPELLIER 11H PLACE ALBERT 1er
- LUNEL 11H30 PLACE DE LA REPUBLIQUE
- SETE 10H30 PLACE DE LA MAIRIE



Mutami
LE LIEN SOLIDAIRE

MUTUELLE

SANTÉ

PRÉVOYANCE

www.mutami.fr

Compte-rendu

RENCONTRE ENTRE

EMMANUEL MACRON ET SOPHIE BINET



Emmanuel Macron a souhaité recevoir en tête à tête les trois nouveaux dirigeants des organisations syndicales et patronales (Sophie Binet, pour la CGT, Marylise Léon, pour la CFTD, Patrick Martin, pour le Medef). Il s'agit d'un rituel traditionnel avec les numéros 1 des organisations syndicales et patronales.

Ce rendez-vous était sans ordre du jour. Le Président de la République a introduit le rendez-vous extrêmement brièvement. Celui-ci s'est organisé à partir de l'ordre du jour de la CGT et de l'intervention liminaire de Sophie Binet, retranscrite pour l'essentiel ci-après.



“ Monsieur le Président, je veux vous parler avec gravité car la situation du pays nous semble très inquiétante.

- Votre passage en force sur la réforme des retraites laisse une grande colère. Le mouvement était très profond, avec un niveau de mobilisation inédit dans les petites villes notamment. L'unité syndicale est solide et le restera. La situation est éruptive, à l'image de ce qui s'est passé dans les banlieues qui ont été matées par une répression inédite. Il reste quatre ans et s'il n'y a pas de changement de politique, cela va s'amplifier.

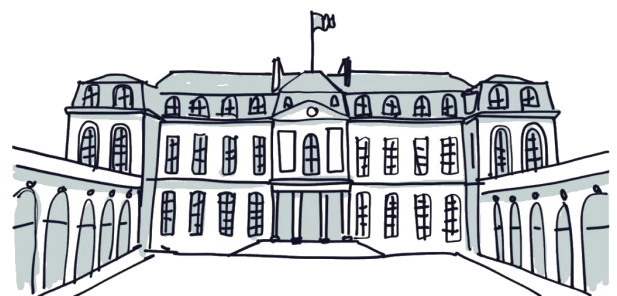
La crédibilité de la France à l'étranger est liée au fait d'être le pays des droits humains et des droits sociaux. Elle est donc aussi liée à l'aura du mouvement social et de la CGT et elle est très abimée par ce passage en force comme par les remises en cause des libertés pointées notamment par l'ONU. Les difficultés rencontrées par la France face aux nouveaux impérialismes sont aussi liées au déficit de crédibilité de la France sur les libertés. Il y a besoin d'être exemplaire. La

rupture avec le monde du travail est totale, pour en sortir, il faut montrer que votre gouvernement n'est pas seulement au service des puissants et du patronat.

- Vous êtes Président de la République, vous laisserez donc une trace dans l'histoire. Nous sommes très inquiets par la situation de l'extrême droite qui n'a jamais été aussi proche du pouvoir. La CGT existe depuis près de 130 ans, elle a le sens des responsabilités et de la République, face à l'extrême droite (2022, 2017, 2002), face aux factieux en 1962 ou en 1934 par exemple et nous sommes très clairs en interne.

En refusant d'entendre les syndicats, vous accédez à l'idée que la seule alternative c'est l'extrême droite. Les digues sautent une à une et la reprise en main du JDD marque un nouveau cap. Etre le Président qui aura permis à l'extrême droite d'atteindre ses records, voire d'accéder au pouvoir ne sera pas un héritage facile à porter pour vous.

- Les périls environnementaux : plus on tarde à prendre des mesures pour contrer le réchauffement climatique, plus on tarde à remettre en cause l'inégale répartition des richesses entre le capital et le travail, plus les conséquences du phénomène seront violentes socialement (réfugiés climatiques, suppressions d'emplois...). Pour répondre au défi environnemental, vous n'avez d'autre possibilité que de remettre en cause la répartition des richesses et donc d'affronter le patronat.



Nous avons 5 propositions :

1. L'organisation d'un référendum sur les retraites et d'une conférence de financement lors de laquelle nous pourrions enfin présenter nos solutions. Vous ne pouvez pas avoir raison, seul contre tous, c'est la seule façon d'apaiser la colère, de tourner la page du conflit social qui a duré tout au long du premier semestre.

2. Changer de cap en matière de démocratie sociale, il faut laisser réellement la place à la négociation à tous les niveaux, entreprises, branches, interprofessionnel. La lettre de cadrage de la négociation assurance chômage a donc été une douche froide. Elle ordonne une ponction des ressources du régime pour financer des dispositifs publics tout en corsetant la discussion avec des objectifs précis. C'est inacceptable !

De même, sur la négociation Agirc Arrco, il est inacceptable que le gouvernement menace de se servir dans les caisses et de ponctionner plusieurs milliards ! Les excédents doivent servir à financer une amélioration du niveau de pension des retraités !

Sur ce point je tiens à vous alerter sur la répression syndicale. Il ne peut y avoir de double discours avec d'un côté l'affichage d'une volonté de "dialogue" et de l'autre la multiplication de procédures contre les militants et militantes de la CGT. Une ligne rouge a été franchie, avec la convocation d'un membre du bureau confédéral de la CGT – **Sébastien Menesplier** – qui sera auditionné le 6 septembre par la gendarmerie, suite à un dépôt de plainte après une action militante contre la réforme des retraites. Ça ne s'était pas vu depuis les années 1950. Il s'agit d'une stratégie d'intimidation sachant que 400 militantes et militants de la fédération de l'énergie

sont aujourd'hui poursuivies devant les tribunaux pour les mêmes motifs. Si cela débouche sur des procès et des condamnations, cela pèsera très lourd sur la relation avec la CGT à tous les niveaux et il ne faudra pas se plaindre de ne pas avoir d'interlocuteur dans les entreprises.

Enfin, il faut revoir les ordonnances travail de septembre 2017, qui ont réduit les moyens des élus du personnel dans les entreprises. Le bilan du comité de suivi des ordonnances est clair, il faut maintenant en tirer les leçons et rétablir les CHSCT, augmenter le nombre et les moyens des représentants du personnel... Ce sera aussi un outil pour répondre au défi environnemental et aux nouveaux défis (fragilisation du collectif de travail avec le développement du télétravail...) en nous donnant de nouvelles prérogatives et en renforçant la place des salariés dans les conseils d'administration. Enfin, votre Ministre du travail vient de lancer une campagne de communication sur les accidents du travail. Ce ne sont pas des vidéos sur les réseaux sociaux qui feront reculer les 2500 accidents qui ont lieu chaque jour sur un lieu de travail. Il faut des moyens pour les représentants du personnel !

3. Les salaires et l'égalité Femme Homme. Il y a un décrochage/inflation et un tassement très inquiétant des grilles. Nous préconisons l'indexation sur les prix et nous avons des propositions concrètes en matière d'égalité notamment pour revoir l'index sur l'égalité salariale.

4. L'industrie et l'environnement. On ne peut pas se satisfaire du statu quo avec un tissu industriel qui reste extrêmement fragile. Nous faisons notre rentrée sociale sur quatre dossiers, qui symbolisent largement la situation de l'industrie française, sur lesquels nous voulons des avancées concrètes car l'État a les moyens d'agir : *Clestra* (il faut taper du poing sur la table face à la famille Jacot en s'appuyant sur les aides publiques),





Valdunes (il faut garantir un repreneur solide qui ne soit pas un concurrent car cela ouvrirait à des restructurations, et mettre par exemple Alstom dans la boucle), le Fret ferroviaire (il faut monter le rapport de force face à Bruxelles et refuser le démantèlement du fret, la CGT a des propositions très précises), la filière automobile (50 000 suppressions d'emplois d'ici 5 ans, il faut se faire respecter face aux grands groupes et imposer la production en France en s'appuyant sur les plus de cinq milliards d'aides publiques).

Par ailleurs et plus largement, il faut aussi se doter d'une vraie politique industrielle avec notamment la conditionnalité des 200 milliards d'aides publiques (ce qui commence par la mise en place d'un avis conforme du CSE sur les aides publiques) et la refonte des comités stratégiques de filières qui sont aujourd'hui à la main des donneurs d'ordre à l'image de celui sur le médicament qui est piloté par Sanofi.

5. Les services publics, et notamment la situation de l'hôpital et de l'école.

Sur l'hôpital, on est au bord – on y est même déjà dans certains territoires – de la rupture, nous proposons la mise en place d'un plan d'urgence pour l'hôpital.

Sur l'école, il faut arrêter d'instrumentaliser la question de l'abaya. C'est grave car cela stigmatise et alimente le racisme. C'est dangereux car cela hystérise le débat et empêche les professionnels de faire leur travail dans un climat apaisé. La laïcité doit s'appliquer avec des règles claires, mais cela ne nécessite ni un décret, ni même peut être une circulaire, et encore moins une annonce tonitruante au 20h. Il faut en revanche avancer sur les vrais sujets, à commencer par l'attractivité du métier d'enseignant. Pour cela nous proposons une revalorisation salariale conséquente (et ce n'est pas le Pacte qui y répondra) ainsi que la mise en place d'un dispositif de pré-recrutement. ””

Le Président de la République s'est dit préoccupé par la montée de l'extrême droite tout en souhaitant approfondir le débat sur les causes. Il a ensuite tenu à répondre point par point. Pour l'essentiel, et sans surprise, pour réaffirmer sa politique pro-business au service de la « compétitivité coût », réaffirmer la nécessité de la réforme des retraites et de celle sur l'assurance chômage.

- Sur l'Agirc Arrco, il s'est engagé à ce que le gouvernement ne ponctionne pas dans les caisses du régime ;
- sur la répression, il a affirmé l'importance des libertés syndicales mais a défendu les procédures tout en reconnaissant que ce n'était pas une bonne idée de convoquer les dirigeants ;

- sur les ordonnances, il a indiqué qu'il ne souhaitait pas revenir en arrière mais qu'il fallait regarder sur les nouveaux sujets, notamment environnement et accident du travail ;

- sur les salaires, il a reconnu un tassement salarial problématique qui contribue à la montée de l'extrême droite et a reconnu l'existence de trappes à bas salaires, mais a refusé l'indexation des salaires sur les prix au nom de la soi-disant « boucle prix salaires ». Il a indiqué vouloir prendre des initiatives pour remédier au tassement et aux minimas inférieurs au Smic sans donner de détails sur la manière dont il comptait s'y prendre.

- s'agissant de la politique industrielle, il s'est déclaré disponible pour examiner nos propositions et les situations de Clestra, Valdunes, du Fret ferroviaire et de la filière automobile ;

- sur les hôpitaux, il considère que beaucoup a déjà été fait avec le Ségur de la santé et qu'il est difficile d'aller plus loin ;

- sur l'éducation nationale, il dit partager le souhait de ne pas instrumentaliser les questions de laïcité en expliquant que l'annonce au 20 h répondait à une demande des chefs d'établissements et a précisé qu'il n'y aurait ni décret, ni même circulaire sur le sujet car le dispositif actuel suffisait (CQFD...). Il s'est dit très favorable à travailler sur un dispositif de pré-recrutement.

→ La CGT a donc conclu en regrettant des désaccords très importants et en rappelant que nous voulions des résultats concrets et des avancées pour les travailleuses et travailleurs, que nous ne nous satisferions pas de mesures de « Com' ou gadget ».

Le déroulement de ce rendez-vous est une preuve du rapport de force et de l'impasse dans laquelle se trouve le pouvoir, obligé de descendre de sa tour d'ivoire. Il ne faut évidemment avoir aucune illusion sur les orientations politiques qui sont claires, pour lesquels les désaccords sont frontaux et que la CGT continuera à contester. Il nous faut avoir conscience de notre rapport de force pour pousser les contradictions et obtenir un maximum d'avancées pour les salariés. Pour cela, la multiplication des luttes et la réussite du 13 octobre est déterminante.



FORUM DU HANDICAP AU TRAVAIL

Inaptitudes, handicap : tout le monde en parle ! Et si on agissait ?
Propositions, actions CGT.

jeudi 12 octobre 2023
9h00 à **PERPIGNAN**

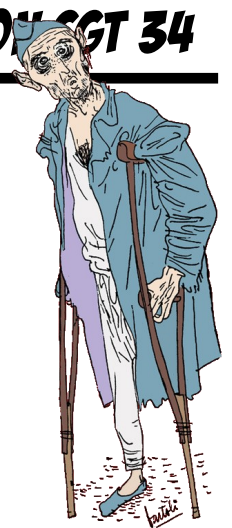
Salle Canigou
30, rue Bretonneau
Site Christian Bourquin
66000 PERPIGNAN

Contact :
Tél. 04 67 15 91 74
cr@cgtoccitanie.fr





Mémoire



LE CAMP DE RIVESALTES

La Commission Exécutive de l'Union départementale s'est déroulée, les 6 et 7 juillet dernier, dans les Pyrénées orientales sous la forme d'un séminaire pour analyser d'un semestre de luttes pour la retraite à 60 ans et tirer un bilan à mi-mandat du travail de la direction de l'UD.

La deuxième journée a été consacrée au devoir de mémoire avec la visite du camp de Rivesaltes.

Témoignages.



Dimitri Estimbre

*Membre de la CE de l'UD CGT 34
Secrétaire général UL Bédarieux*

(1931-1939) face au soulèvement du nationaliste Franco, soutenu par la bourgeoisie et l'église espagnoles, ainsi que par Hitler et Mussolini.

De surcroît, en ces temps troublés par les montées des extrêmes droites en France, en Italie, en Allemagne... et hélas aussi en Espagne, il est louable que la direction de notre Union départementale sensibilise encore plus sa Commission Exécutive, à cette page de notre histoire commune pas si lointaine.

Et ce fut chose faite : avant même la visite du mémorial, notre camarade Maria Camison du CHU, non sans beaucoup d'émotion devant les baraquements où certains de ses proches vécurent un temps, rappelait aux membres de la CE toute les avancées sociales et sociétales acquises par le peuple et par cette Deuxième République. Pêle-mêle : journée de 8 heures dans l'agriculture, droit de vote pour les femmes, prémices d'une véritable sécurité sociale, expropriation des grands domaines, construction de centaines d'écoles...

Il fait chaud, il y a peu de vent, et l'environnement en lui-même te prend les tripes. Les restes des latrines, les baraquements à moitié effondrés semblent te faire ressentir toute l'inhumanité et l'inhospitalité du lieu ! Et puis, la mine grave, l'ensemble des camarades s'enfoncent dans la salle expo, poursuivant avec l'exposition interactive dédiée à ce camp. Les témoignages, qu'ils soient via des écrits, des photos,

Cette deuxième journée de notre Commission Exécutive délocalisée dans les Pyrénées-Orientales était consacrée à la visite du mémorial du camp de Rivesaltes. Bien que nous soyons proches de la frontière espagnole, et ayant des camarades personnellement touchés, la guerre d'Espagne semble globalement trop peu connue. Il semblait important de rappeler combien notre CGT avait été, à l'époque, l'une des rares forces françaises organisées à soutenir, financièrement et humainement, la jeune deuxième République espagnole





des interviews, nouent les estomacs et font rougir les yeux de nombreux camarades. Car ce camp, ayant concentrés des Espagnols fuyant la barbarie nationaliste de Franco, interna également des juifs, des roms, puis, plus tard, des Indochinois, des Congolais... pour finir dans les années 60 et la guerre d'Algérie, par "accueillir" des harkis.

A la fin de la visite, le directeur du mémorial ainsi qu'un conférencier ont tenu, durant de longues minutes, et sachant qui nous étions, à approfondir certains thèmes, répondant aux questions des camarades.

A deux pas de chez nous, il a existé des camps de concentration : Rivesaltes bien sûr, mais aussi Argelès, Bram, Agde... Si nous ne souhaitons pas le vivre à nouveau, commençons déjà à ne pas oublier, et bien entendu, continuons à combattre les idées d'arrière-garde de l'extrême droite ! **No pasaran !**



Maria Camison

*Membre de la CE de l'UD CGT 34
CHU Montpellier*

Avant d'expliquer pourquoi plus de 100 000 vaincus se sont retrouvés enfermés sur cette plage, il faut savoir que la Deuxième République espagnole avait placé l'Espagne à l'avant-garde européenne en terme d'octroi de droits et de libertés aux citoyens.

Parmi eux, on peut souligner la reconnaissance de l'égalité absolue devant la loi dans le domaine de l'éducation et du travail entre les femmes et les hommes, c'est-à-dire la non-discrimination, sans distinction de race, de sexe ou de richesse.

- Sécurité sociale : première assurance sociale en 1900 ; premières caisses à partir de 1919.

- À partir de 1931, la constitution garantit l'assistance aux personnes âgées, la protection de la maternité et de l'enfance et garantit aux travailleurs et travailleuses une existence digne, par une protection en cas de maladie, d'accident, de chômage forcé, de vieillesse, d'invalidité ou de décès et la construction des centres de santé.

- 1931 : reconnaissance du mariage civil et du divorce ; déclaration d'Etat laïc, séparation totale entre l'Eglise et l'Etat en octroyant la liberté de conscience et de culte.

Liberté d'expression : la censure des médias est éliminée.
Liberté totale de manifester.

- 1933 : vote féminin

- 1937 : dépénalisation de l'avortement jusqu'à 12 semaines et au-delà avec des critères

- Dans le domaine éducatif : augmentation de 55 à 70% le taux de scolarisation des enfants de 5 à 14 ans., incluant la scolarisation des femmes (taux le plus élevé de l'histoire, 66,4 %) ; construction de centaines d'écoles et apparition d'une riche productivité culturelle et scientifique. Le nombre de professeurs augmente en peu de temps (de 1 702 à 2 739). Les enseignants ont été des grandes victimes de la dictature avec une répression féroce quand ils et elles n'étaient pas assassinés.

Réformes économiques :

- La réforme agraire que visait principalement à améliorer les conditions de vie des journaliers (paysans pauvres), une réforme essentielle étant donné que l'agriculture jouait le rôle le plus important dans l'économie espagnole et que plus de la moitié de la population travaillait sur les terres agricoles...

- l'expropriation des grands domaines pour installer les journaliers.

- journée de 8 heures pour les travailleurs et travailleuses agricoles, (en 1919, après la grève de « *La Canadiense* » à Barcelone, paralysant l'économie, les salariés de l'industrie avaient déjà obtenu la journée de 8 heures, la semaine de 48 heures maximales et le salaire minimum).

L'émancipation d'un peuple est très gênante pour le capitalisme et donc...

Le 17 juillet 1936, un soulèvement militaire se produit et s'étend à coup d'exécutions et de répression sur tout le territoire espagnol, . Ils s'autoproclament « Les nationaux » Ils auront l'appui des armées allemandes et italiennes.

L'armée populaire ou républicaine était formée essentiellement par des milices ouvrières et seulement 14% de militaires professionnels, aidée uniquement, par des fournitures de l'Union Soviétique et les brigades internationales (militants antifascistes de plusieurs nationalités.)

Ces miliciens espagnols sont en grand partie issus des syndicats (majoritairement CNT et UGT) et s'expatrieront avec une grande culture syndicaliste.

Les premiers réfugiés arrivent fin décembre 1938 mais c'est à partir du 26 janvier 1939, quand les nationaux entrent

dans Barcelone, qui se déclenche la *Retirada*. 450.000 républicains (hommes, femmes, enfants) et internationalistes prennent la longue et triste route de l'exil après trois ans de guerre contre le fascisme et arrivent aux frontières françaises.

En mars 1939, ce sont 264 000 espagnols qui se serrent dans les camps des Pyrénées-Orientales (Matemale, Canet, Argelès-sur-Mer, Le Barcarès, Saint-Cyprien, Rivesaltes) mais aussi Agde dans l'Hérault ou Gurs dans les Pyrénées -Atlantiques.

Ces camps d'internement ont servi également quand les juifs et les gitans, à leur tour, ont vécu la répression et certains après la libération pour emprisonner les Allemands.

Une histoire qui continue : les unions locales de Bédarieux, Béziers, et Sète organisent un bus le 21 octobre pour visiter le camp de Rivesaltes.

memorial
du camp de rivesaltes

► <https://www.memorialcamprivesaltes.eu>



DIAGORIS
Notre expertise au service
de votre engagement

<https://diagoris.fr>

Depuis 2009, **DIAGORIS** est un cabinet d'expertise comptable qui a pour vocation de mettre à disposition des représentants des salariés (CSE, CCE et Comité de Groupe) une information utile et efficace pour l'exercice de leur mandat.

ORGANISATIONS SYNDICALES

**J'ai le pouvoir
de protéger
mon activité
syndicale.**



**Ce qui est essentiel pour nous à la Macif,
depuis plus de 30 ans, c'est de protéger
l'activité syndicale de nos partenaires.**

Être syndicaliste, aujourd'hui plus que jamais,
c'est un engagement de tous les instants.
C'est pourquoi, lorsque vous choisissez de défendre
les intérêts des salariés, la Macif est à vos côtés
pour soutenir et sécuriser votre action militante.

Contactez-nous : partenariat@macif.fr

Assurances
Banque
Santé
Essentiel pour moi



Les garanties et prestations sont accordées dans les conditions et limites des contrats souscrits.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4, rue de Pied-de-Fond 79000 Niort. Intermédiaire en opérations de Banque et en services de paiement pour le compte exclusif de Socram Banque. N° ORIAS 13005670 (www.orias.fr).



Rencontres Marx

explorer, confronter, agir



Conférence-débat

L'ÉTAT CONTRE LES SYNDICALISTES



L'institut d'histoire sociale Marcel Caille, les Rencontres Marx Languedoc et l'Union départementale CGT de l'Hérault vous invitent à débattre, le vendredi 8 décembre prochain, sur un sujet d'actualité qui se perpétue depuis plus d'un siècle en France : l'antisyndicalisme d'État.

Avec l'historien **Michel Pigenet**.

Alors que l'action syndicale est reconnue dans la Constitution de 1946, sous une apparente modernité d'un État « social ou protecteur », le vieil État-gendarme est toujours là comme instrument de domination du capitalisme, comme en témoignent les violences policières ou les attaques et répressions judiciaires récentes du mouvement social et syndical contre la réforme des retraites et de celui contre les méga-bassines...

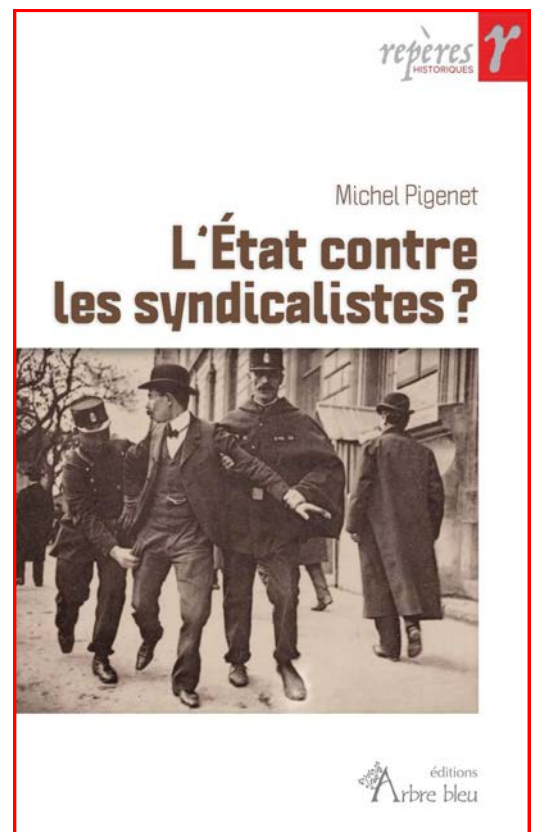
Actuellement, plus de 400 militantes et militants CGT sont poursuivies devant les tribunaux !

Michel Pigenet, historien, professeur émérite à l'Université Paris 1, chercheur au Centre d'histoire sociale des mondes contemporains et membre du Conseil scientifique de l'Institut d'Histoire Social CGT, introduira le débat. Il vient d'écrire cette année un petit ouvrage, *L'État contre les syndicalistes ?*, dans lequel, à partir de son travail historique sur l'évolution des rapports complexes entre l'État et le syndicalisme depuis un siècle et demi, il pose la question d'un « antisyndicalisme d'État ».

Les salarié-es pourront participer à cette initiative dans le cadre de la formation syndicale. Il est important de faire la demande auprès de votre employeur avant le 8 novembre 2023.

- **Inscriptions indispensables auprès de l'UD 34 :**
secretariat@cgt34.fr
 • Contact IHS 34 : 06 37 33 73 54 ou 06 70 30 45 74

Après le débat, un pot de l'amitié sera offert aux participant-es.



L'état contre les syndicalistes ? - Michel Pigenet
 Arbre bleu éditions - 9 €

MONTPELLIER Salle municipale Guillaume de Nogaret, rue Pitot
Vendredi 8 décembre 2023 de 9h à 12h

Y'AURA DES BALLONS ... ON Y SERA...

ALORS, VIENS !

Foire

INTERNATIONALE
de Montpellier

6 > 16
OCTOBRE

APÉRO ANIMATIONS

PARC DES EXPOSITIONS - PÉROLS
HALL A2/ALLÉE B / SATAND 09



Uniques, ensemble.

Ensemble, nous nous mobilisons pour
une évolution positive de la société.
Une transformation inclusive vers un
monde qui ne laisse personne sur le bord
du chemin.
Un monde où tout le monde a sa place.

Et ce, quels que soient son identité, son
parcours, ses aspirations.

Nous sommes tous différents, et nos
différences nous réunissent.

Mieux, elles nous réussissent.

ACTION CGT 34

Trimestriel édité par
l'Union Départementale CGT
de l'Hérault
CPPAP : 0424 S 08289

UD CGT 34

Maison des syndicats
474 Allée Henry II de Montmorency
34000 Montpellier

Tél : 04 67 15 91 67

Fax : 04 67 15 63 92

Mail : ud34@cgt.fr

L'actu CGT 34 sur le net, c'est :

<https://herault.cgt.fr/>

L'info, c'est aussi :

[facebook.com/udcgt.herault/](https://www.facebook.com/udcgt.herault/)

Directeur de publication :
Emmanuel Karmazyn

Diffusion gratuite

Impression :



SANTÉ | PRÉVOYANCE | ÉPARGNE & SERVICES FINANCIERS | RETRAITE

GROUPE
APICIL

APICIL Transverse Association de moyens du Groupe APICIL régie par la loi du 1er juillet 1901, n° SIREN 417 591 971 - siège social: 38 rue François Peissel 69300 Caluire-et-Cuire **GRESHAM** Banque SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 8 997 634 €, RCS Paris 341 911 576, N°14.120, siège social :20 rue de la Baume - CS 10020 - 75383 Paris Cedex 08. Etablissement de Crédit 14.120 soumis au contrôle de l'ACPR, 4 place de Budapest - CS 92459 75436 Paris Cedex 09 **APICIL Asset Management** SA au capital de 8 058 100 € - RCS Paris 343 104 949 - SGP - Agrément AMF n° GP 98038 Siège social 20 rue de la Baume - CS 10020 - 75383 Paris CEDEX 08
Photo : Shutterstock - IN21/FCR0015 - communication publicitaire à caractère non contractuel

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE
p4

UD CGT 34 Maison des syndicats 474 Allée Henry II de Montmorency 34000 Montpellier 04 67 15 91 67

ACTION CGT 34